

## Infrastructures physiques

Les changements climatiques ont déjà des répercussions sur les infrastructures essentielles du Nouveau-Brunswick. Se préparer dès maintenant aux risques futurs peut contribuer à garantir la sécurité et la fiabilité de nos réseaux d'eau et de traitement des eaux usées, de nos transports, de nos bâtiments publics, de nos installations, ainsi que de nos services énergétiques et publics.

Ce résumé s'appuie sur les conclusions de l'[Évaluation des risques liés aux changements climatiques au Nouveau-Brunswick](#), qui examine l'impact actuel des changements climatiques sur la province et les défis auxquels nous serons probablement confrontés à l'avenir. Cette évaluation cerne les principaux sujets de préoccupation et les possibilités d'action.

### Quel est le risque?

***Les mesures que nous prenons aujourd'hui pour nous préparer et renforcer notre résilience peuvent contribuer à réduire les dommages causés par les futurs aléas associés au climat, tels que les inondations, l'érosion, les vagues de chaleur et les feux hors de contrôle.***

Les risques liés aux changements climatiques vont de perturbations minimales à des perturbations généralisées et durables. Cela peut causer des dommages à la santé et à la sécurité, aux écosystèmes, aux communautés, aux secteurs économiques ou aux infrastructures.

D'ici 2050, les risques et les impacts qui en découlent augmenteront considérablement si les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites et si nous ne nous préparons pas aux impacts des changements climatiques par l'adaptation. Il est essentiel de s'adapter, de se préparer et de pérenniser les infrastructures critiques.

Les aléas climatiques peuvent également amplifier les défis sociaux et économiques existants dans les communautés vulnérables. Cela signifie que les petites communautés et les communautés rurales sont confrontées à des défis plus importants, car elles disposent de moins de ressources (financières et autres) pour entretenir et moderniser leurs infrastructures.

### Risques aux infrastructures physiques

Les principaux facteurs de risques aux infrastructures sont les inondations à l'intérieur des terres, les feux hors de contrôle, les inondations et l'érosion côtières. Ceux-ci devraient entraîner :

- des dommages structurels aux infrastructures (routes, réseaux de traitement des eaux usées, etc.)
- de l'instabilité et la défaillance des infrastructures côtières (ponts, voies ferrées, ports, etc.)
- un besoin accru de réparations et de remplacements
- la perturbation des services communautaires

Les dommages causés aux infrastructures peuvent entraîner des répercussions en cascade sur la santé et la sécurité publiques, les communautés, l'environnement et l'économie.

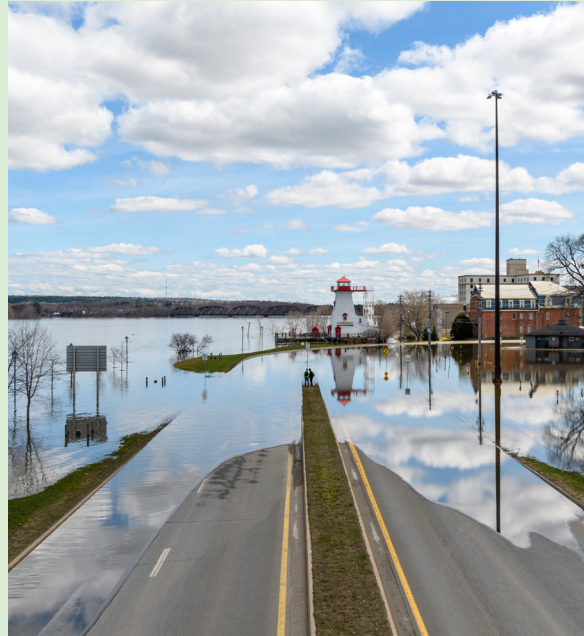
### Comment s'adapter?

***L'adaptation aux changements climatiques*** désigne les mesures visant à réduire les dommages causés par les impacts des changements climatiques.

## L'ADAPTATION À L'ŒUVRE : CARTOGRAPHIE DES RISQUES D'INONDATION

L'inondation de la rivière Saint-Jean en 2018 a été l'une des pires de l'histoire du Nouveau-Brunswick, et a causé environ 75 millions de dollars de dommages. Les crues provoquées par de fortes pluies et une fonte rapide des neiges ont endommagé des habitations, les réseaux d'approvisionnement en eau et les réseaux de transport, et entraîné la fermeture de 80 routes.

Afin d'aider les personnes et les collectivités à se préparer et à planifier en prévision de futures inondations, la province a élaboré des cartes des risques d'inondation. Ces cartes indiquent les zones à risque et aident les résidents, les urbanistes et les ingénieurs à prendre des décisions éclairées concernant l'emplacement et la conception des bâtiments, des routes et d'autres infrastructures essentielles.



***Au Nouveau-Brunswick, de nouvelles technologies sont en voie d'être adoptées et les cartes des risques d'inondation sont accessibles au public.*** Les informations sur les changements climatiques commencent à être intégrées dans la planification et la conception des infrastructures.

Cependant, ***leur adoption demeure inégale.*** De nombreuses collectivités peinent à obtenir les ressources nécessaires pour entretenir et moderniser leurs infrastructures. Bien que la coordination entre les différents ordres de gouvernement s'améliore, il faut déployer des efforts supplémentaires pour intégrer systématiquement les changements climatiques dans la prise de décisions. Il importe également de mieux inclure les collectivités sous-desservies dans la planification des infrastructures et les décisions d'investissement.

### Prochaines étapes

- En tant que particulier, propriétaire, employé municipal ou fournisseur d'énergie et de services publics, vous pouvez vous préparer aux changements climatiques. Tenez compte des risques climatiques dans la planification des investissements, la gestion des infrastructures et les politiques. Vous pouvez également en apprendre davantage sur les risques d'inondation et sur la manière de s'y préparer en consultant la [page d'information sur les risques d'inondation du Nouveau-Brunswick](#).
- Découvrez comment l'[Évaluation des risques liés aux changements climatiques au Nouveau-Brunswick](#) aide la province à comprendre les risques climatiques actuels et à se préparer pour l'avenir.
- Explorez les ressources sur l'adaptation aux changements climatiques. [CLIMAtlantic.ca](#) propose es outils, des informations et des services pour vous aider à démarrer.
- Entrez en contact avec des organisations locales par l'intermédiaire du [Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick](#) et impliquez-vous.



CLIMAtlantic

CLIMAtlantic.ca



@CLIMAtlantic

